



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/34
20 October 2015

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-quinzième réunion
Montréal, 16 – 20 novembre 2015

**COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE
POUR L'ANNÉE 2016**

Contexte

1. Ce document propose une évaluation des demandes de financement des coûts de base et des coûts administratifs¹ du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2016 et une évaluation de la mesure dans laquelle les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs sont

¹ Les coûts administratifs versés au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale ont été modifiés en novembre 1998 (décision 26/41), pour passer d'un tarif fixe de 13 pour cent de tous les projets à une échelle graduée. Ces coûts ont de nouveau été modifiés en décembre 2002, pour passer à une échelle moins élevée comprenant une subvention de 1,5 million \$US par agence pour les coûts de base (décision 38/68). Les coûts administratifs ont augmenté graduellement chaque année pour la plupart des agences depuis la 46^e réunion. Dans sa décision 41/94 d), le Comité exécutif charge le Secrétariat d'effectuer un examen annuel du régime des coûts administratifs en vigueur. Dans sa décision 56/41, le Comité exécutif étend la période d'application de la décision 38/68 et son régime de coûts administratifs à la période triennale 2009-2011. Le comité exécutif, à sa 67^e réunion, a décidé d'appliquer un nouveau régime de coûts administratifs durant la période triennale 2012-2014 au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale, comprenant un financement annuel de base, qui pourrait être augmenté annuellement de 0,7 pour cent, sous réserve d'un examen, et d'appliquer les coûts d'appui à l'agence suivants, sur la base du financement par agence : des coûts d'appui à l'agence de 7 pour cent pour les projets ayant un coût de projet supérieur à 250 000 \$US, ainsi que pour les projets de renforcement des institutions et la préparation de projets, un coût d'agence de 9 pour cent pour les projets ayant un coût de projet inférieur ou égal à 250 000 \$US et un coût d'agence ne dépassant pas 6,5 pour cent, à déterminer au cas par cas, pour les projets du secteur de la production (décision 67/15 b)). À sa 73^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer le régime de coûts administratifs existant aux agences bilatérales et d'exécution pendant la période triennale 2015-2017, de demander un examen du régime des coûts administratifs et de son budget de financement de base lors de la première réunion de l'année 2017 et de demander que le cahier de charges de l'examen demandé soit soumis au Comité exécutif pour examen à sa dernière réunion de 2015 (décision 73/62 b) – d)).

suffisantes pour payer les coûts prévus pour l'année 2016. Il présente en conclusion les recommandations du Secrétariat.

2. Le Comité exécutif a approuvé les demandes de financement des coûts de base de 2015 : 2 026 529 \$US pour le PNUD, 2 026 529 \$US pour l'ONUDI et 1 725 000 \$US pour la Banque mondiale, conformément aux décisions 67/15 b) et 73/62 b) (décision 73/54 b)).

3. Les agences d'exécution ont présenté les coûts de base et les coûts administratifs réels de 2014, une estimation de ces coûts pour 2015 et le budget proposé pour l'année 2016, ainsi que toute autre information demandée à la décision 56/41.

PNUD

4. Le tableau 1 contient le budget des coûts de base ainsi que l'information supplémentaire sur les coûts administratifs fournis par le PNUD.

Tableau 1 : Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs du PNUD pour les années 2011-2016 (\$US)

| Élément de coût | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | | 2016 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Réel | Réel | Réel | Réel | Budget | Estimation | Proposé |
| Éléments de base | | | | | | | |
| Personnel de base et personnel contractuel | 1 912 090 | 2 171 918 | 2 076 816 | 2 050 914 | 2 203 294 | 2 112 442 | 2 175 815 |
| Déplacements | 276 818 | 261 674 | 249 131 | 163 639 | 259 196 | 168 548 | 173 604 |
| Espace (loyer et coûts communs) | 103 991 | 104 805 | 101 236 | 105 219 | 111 613 | 110 480 | 116 004 |
| Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.) | 28 285 | 25 052 | 17 781 | 16 967 | 30 000 | 20 000 | 22 000 |
| Services contractuels (entreprises) | 0 | 0 | 18 461 | 22 955 | 30 000 | 25 000 | 28 000 |
| Remboursement des services centraux du personnel de base | 389 935 | 258 332 | 384 704 | 311 137 | 350 000 | 350 000 | 350 000 |
| Rajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux) par rapport au budget de contrôle* | -740 353 | -837 220 | -849 676 | -658 389 | -957 573 | -759 940 | -824 708 |
| Total des coûts de base | 1 970 766 | 1 984 561 | 1 998 453 | 2 012 442 | 2 026 530 | 2 026 529 | 2 040 715 |
| Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, comprenant les coûts indirects | 1 961 063 | 1 828 279 | 2 442 896 | 1 694 992 | 1 925 000 | 1 925 000 | 1 925 000 |
| Coûts d'appui à l'agence d'exécution (internes), comprenant les coûts indirects | 27 975 | 612 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Intermédiaires financiers, comprenant les coûts indirects | 67 142 | 0 | 0 | 0 | 75 000 | 0 | 0 |
| Récupération des coûts | 389 935 | 258 332 | 384 704 | 311 137 | 350 000 | 350 000 | 350 000 |
| Rajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux) * | 740 353 | 837 220 | 849 676 | 658 389 | 957 573 | 759 940 | 824 708 |
| Total des coûts d'appui administratifs | 5 157 233 | 4 909 004 | 5 675 729 | 4 676 959 | 5 334 103 | 5 061 469 | 5 140 423 |
| Frais de supervision engagés par le MPM | 49 250 | 47 028 | 47 801 | 53 814 | 75 000 | 75 000 | 75 000 |
| Total des coûts d'appui administratif | 5 206 483 | 4 956 032 | 5 723 531 | 4 730 773 | 5 409 103 | 5 136 469 | 5 215 423 |

*Les coûts de base sont supérieurs aux totaux partiels permis de 1 970 000 \$US en 2011, 1 984 561 \$US en 2012, 1 998 453 \$US en 2013, 2 012 442 \$US en 2014 et 2 026 530 \$US en 2015. Un poste de rajustement et un rajustement négatif ont donc été ajoutés afin d'atteindre le plafond requis. Un rajustement positif correspondant a aussi été inclus afin que le total des coûts administratifs engagés comprenne le dépassement de coût de l'agence.

Coûts de base

5. La somme de 2 040 715 \$US demandée par le PNUD pour son budget des coûts de base pour l'année 2016 représente une augmentation de 0,7 pour cent du budget de 2015, ce que permet la décision 73/62 b) pour la période triennale en cours. Le PNUD demande ce niveau de financement même s'il s'attend à ce que ses coûts de base soient de 824 708 \$US de plus que la somme demandée (poste budgétaire « rajustement » dans le tableau 1, ci-dessus). Le PNUD a l'habitude de dépasser son allocation budgétaire pour les coûts de base, mais il récupère ces dépassements à même les coûts d'appui versés dans le cadre des projets du Fonds multilatéral. Ces dépassements budgétaires ont été de 658 389 \$US à 849 676 \$US de 2012 à 2015. Ce rajustement devrait augmenter de 8,5 pour cent de 2015 à 2016, car il n'existe aucune subvention du PNUD pour les activités du Protocole de Montréal. Ces sommes proviennent de coûts d'appui versés à l'agence, car le PNUD ne profite d'aucune autre source de revenus pour les coûts de base. Le PNUD a indiqué que son personnel de base consacre une part de son temps à l'administration de projets, mais le PNUD ne calcule pas ces activités au prorata de ses coûts de base et doit donc effectuer un rajustement. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au PNUD d'ajouter un poste de coûts de personnel dans la section administrative du modèle de budget des coûts de base, afin de déclarer ces coûts sans avoir à prévoir un poste de rajustement. Bien que le PNUD soit d'accord avec cette recommandation, le Comité exécutif pourrait souhaiter soulever cette question dans le cahier de charges de l'examen du régime de coûts administratifs et son budget de financement des coûts de base (UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/79).

6. Soixante-treize pour cent du budget des coûts de base proposé du PNUD concernent le personnel. Le remboursement des services centraux est le deuxième poste le plus important, représentant 12 pour cent du budget, suivi de 6 pour cent pour les déplacements et de 4 pour cent pour le loyer. Les coûts de personnel devraient augmenter de 3 pour cent, conformément à la pratique budgétaire habituelle des Nations Unies. Le personnel du Protocole de Montréal du PNUD pour l'année 2016 devrait comprendre 9,28 employés professionnels et 3,5 employés des services généraux qui consacrent tout leur temps aux activités du Protocole de Montréal.

7. Le budget de déplacement proposé représente une augmentation de 3 pour cent des coûts estimatifs de 2015, tout en étant inférieur aux sommes budgétées en 2015. Le PNUD a indiqué que ses coûts sont inférieurs aux prévisions, car le personnel de base a choisi de voyager en classe économique et non en classe affaire afin de maximiser le nombre de missions et de respecter le budget.

Total des coûts administratifs

8. Le niveau de financement du remboursement du bureau de pays et de l'exécution nationale devrait demeurer tel quel en 2015. Le PNUD a indiqué que ses bureaux de pays reçoivent tous les frais remboursés.

9. Le budget des intermédiaires financiers proposé en 2016 est nul. Le budget est maintenu en cas d'intermédiaires financiers du passé, mais aucun n'est prévu à l'heure actuelle.

10. Les frais de supervision représentant des coûts d'exploitation engagés dans les emplacements régionaux pour l'année 2016 sont évalués au même niveau qu'en 2015 (75 000 \$US). Ces coûts ne sont pas inclus dans les services centraux et représentent des coûts partagés par les bureaux ayant des employés dans ces lieux.

11. Le PNUD prévoit que ses coûts administratifs atteindront les 5,2 millions \$US en 2016, et seront légèrement supérieurs aux coûts estimatifs de 5,1 millions \$US pour l'année 2015.

12. Les ressources dont le PNUD devrait profiter pour ses coûts administratifs comprennent à la fois les coûts de base et les coûts d'appui versés à l'agence par rapport aux coûts de projet, plus tout solde de

revenus de coûts administratifs non utilisés. Le tableau 2 résume cette information pour les années 2008 à 2015. Les sommes indiquées dans le tableau sont présumées payées, de sorte qu'il peut y avoir un temps de décalage avant que le PNUD ait accès à toutes les sommes approuvées.

Tableau 2 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs du PNUD (\$US)

| PNUD | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015* |
|---|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|-----------|
| Coûts d'appui nets plus les coûts de base | 3 643 472 | 2 927 776 | 3 467 299 | 6 542 453 | 4 503 009 | 4 514 301 | 3 664 422 | 4 654 051 |
| Total des coûts administratifs | 3 336 572 | 5 008 991 | 3 893 025 | 5 206 483 | 4 956 032 | 5 723 531 | 4 730 773 | 5 136 469 |
| Solde par année | 306 900 | -2 081 215 | -425 726 | 1 335 970 | -453 023 | -1 209 230 | -1 066 351 | -482 418 |
| Solde courant** | 4 633 702 | 2 552 487 | 2 126 761 | 3 462 731 | 3 009 708 | 1 800 478 | 734 127 | 251 709 |

* Comprend les coûts d'appui approuvés à la 74^e réunion et la valeur des coûts d'appui à l'agence et les coûts de base des projets proposés à la 75^e réunion.

** Ne comprend aucun solde des années antérieures à 2002.

13. Le tableau indique que le solde accumulé du PNUD pourrait atteindre 251 709 \$US après la 75^e réunion si tous les projets proposés à la 75^e réunion sont approuvés. Le PNUD devra générer au moins 4 963 714 \$US en coûts d'appui à l'agence et coûts de base en 2016 afin de payer ses coûts administratifs de 2016 évalués à 5,2 millions \$US. Précisons que le PNUD ne reçoit ces coûts que s'ils sont justifiés par des dépenses de projet, de sorte que le solde devrait être supérieur aux besoins.

ONUDI

14. Le tableau 3 présente le budget des coûts de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI. Les chiffres « réels » sont fondés sur un modèle préparé par l'ONUDI dans le but d'évaluer les coûts d'appui du programme du Protocole de Montréal.

Tableau 3 : Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs de l'ONUDI pour les années 2011-2016 (\$US)

| Élément de coût | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | | 2016 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Réel | Réel | Réel | Réel | Budget | Estimation | Proposé |
| Éléments de base | | | | | | | |
| Personnel de base et personnel contractuel | 1 390 300 | 1 550 900 | 1 445 700 | 1 380 600 | 1 784 300 | 1 253 800 | 1 259 500 |
| Déplacements | 139 700 | 175 100 | 284 000 | 161 800 | 250 000 | 228 900 | 228 700 |
| Espace (loyer et coûts communs) | 90 600 | 89 300 | 99 400 | 71 800 | 85 200 | 87 500 | 79 300 |
| Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.) | 54 100 | 30 900 | 51 800 | 41 100 | 58 300 | 58 400 | 55 300 |
| Services contractuels (entreprises) | 200 | 700 | 700 | 2 000 | 28 000 | 30 100 | 57 300 |
| Remboursement des services centraux du personnel de base | 510 400 | 414 200 | 498 800 | 454 200 | 459 400 | 425 200 | 445 700 |
| Rajustement* | -214 534 | -276 539 | -381 947 | -99 058 | -638 671 | -57 371 | -85 085 |
| Total des coûts de base | 1 970 766 | 1 984 561 | 1 998 453 | 2 012 442 | 2 026 529 | 2 026 529 | 2 040 715 |
| Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale | 2 857 600 | 1 818 300 | 3 602 000 | 1 814 900 | 3 206 600 | 1 591 600 | 1 434 400 |
| Coûts d'appui à l'agence d'exécution (internes) | 2 226 400 | 2 900 900 | 3 302 800 | 2 913 500 | 3 299 300 | 3 045 700 | 2 859 700 |
| Rajustement* | 214 534 | 276 539 | 381 947 | 99 058 | 638 671 | 57 371 | 85 085 |
| Total des coûts d'appui administratifs | 7 269 300 | 6 980 300 | 9 285 200 | 6 740 842 | 9 171 100 | 6 721 200 | 6 419 900 |
| Moins coûts liés aux projets | -1 779 869 | -1 798 710 | -2 464 200 | -2 308 000 | -2 502 900 | -2 378 700 | -2 224 300 |
| Total net des coûts d'appui administratifs | 5 489 431 | 5 181 590 | 6 821 000 | 4 432 842 | 6 668 200 | 4 342 500 | 4 195 600 |

*Les coûts de base sont supérieurs aux totaux partiels permis de 1 970 766 \$US en 2011, 1 984 561 \$US en 2012, 1 998 453 \$US en 2013, 2 012 442 \$US en 2014 et 2 026 529 \$US en 2015. Un poste de rajustement et un rajustement négatif ont donc été ajoutés afin d'atteindre le plafond requis. Un rajustement positif correspondant a aussi été inclus afin que le total des coûts administratifs engagés comprenne le dépassement de coût de l'agence.

Coûts de base

15. La somme de 2 040 715 \$US demandée par l'ONUDI pour son budget des coûts de base pour l'année 2016 représente une augmentation de 0,7 pour cent du budget de 2015, ce que permet la décision 73/62 b) pour la période triennale en cours. L'ONUDI demande ce niveau de financement même s'il s'attend à ce que ses coûts de base soient de 85 085 \$US de plus que la somme demandée (poste budgétaire « rajustement » dans le tableau 3, ci-dessus). L'ONUDI a dépassé son budget de 2011 de 214 534 \$US, son budget de 2012 de 276 539 \$US, son budget de 2013 de 381 947 \$US et son budget de 2014 de 99 058 \$US. Elle prévoit dépasser son budget de 2015 de 57 371 \$US.

16. Cinquante-neuf pour cent du budget des coûts de base proposé de l'ONUDI concernent le personnel (six employés professionnels et cinq employés des services généraux). Les coûts de personnel représentaient 67 pour cent du budget global en 2014, et ont représenté de 61 à 69 pour cent depuis 2011. L'ONUDI a indiqué qu'il y a eu restructuration de son personnel de base en février 2015 et que le directeur a consacré 50 pour cent de son temps à des activités autres que les activités du Protocole de Montréal. La composition restante du bureau de base et ses responsabilités ont été modifiées en conséquence, à savoir deux employés professionnels à cent pour cent, un employé professionnel à 80 pour cent, un autre à 70 pour cent et un autre encore à 60 pour cent. L'ONUDI estime que le temps consacré par son personnel professionnel représente l'équivalent de 4,6 employés à plein temps par année.

17. Le budget de déplacement proposé (228 700 \$US) correspond aux coûts de déplacement estimatifs de l'année 2015 (228 900 \$US), ce qui correspond aux coûts engagés depuis 2011 (de 139 700 \$US à 284 000 \$US).

18. Le poste budgétaire des services centraux représente le deuxième poste budgétaire en importance, à savoir 21 pour cent du budget, suivi de 11 pour cent pour les déplacements et 4 pour cent pour le loyer.

19. L'ONUDI a indiqué que les coûts du loyer, de l'équipement et le remboursement des services centraux sont alloués en fonction du nombre d'employés associés au bureau de base.

Total des coûts administratifs

20. L'ONUDI a fait savoir que certains coûts autres que les coûts de base sont liés à des coûts de projet. Par conséquent, l'ONUDI propose un rajustement afin de soustraire ces coûts et obtenir un chiffre comparable aux coûts administratifs des autres agences. L'ONUDI n'aura plus à effectuer ce rajustement lorsqu'elle aura adopté une comptabilité analytique², car les postes budgétaires pourraient indiquer des coûts réels. L'ONUDI a entrepris les premières étapes de la mise en œuvre de certains éléments de comptabilité analytique en 2014 et en peaufinait encore certaines caractéristiques en 2015, notamment la collecte de données par plusieurs centres de coût. L'ONUDI continuera à utiliser les modèles de calcul du rapport contenus dans ce document. L'ONUDI a indiqué que la nécessité et l'utilisation d'un système de gestion du temps visant à faciliter l'allocation du temps consacré aux projets par le personnel ont été examinés et qu'un système pilote a été mis à l'essai. Il semble toutefois que les coûts de ce système

² La question de la comptabilité analytique a été abordée pour la première fois à la 59^e réunion, en 2009, dans le cadre de la décision du Comité exécutif de discuter d'une méthodologie pour aider l'ONUDI à identifier les coûts de projet (décision 59/28) car l'ONUDI avait inclus ces coûts dans ses coûts administratifs. L'ONUDI a fait savoir au Secrétariat en janvier 2010 qu'elle allait « adopter un système de comptabilité analytique au cours des quatre prochaines années qui permettra de distinguer le temps consacré par son personnel à des tâches administratives du temps consacré à la mise en œuvre des projets » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51, paragraphe 4). Lorsque l'ONUDI a soumis la demande de financement de son bureau de base en 2014, le Secrétariat a demandé à quel moment le système de comptabilité analytique qui permettrait à l'ONUDI de répartir ses coûts entre les différents centres de coût serait mis en œuvre (p. ex., les coûts associés aux activités du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal par opposition aux autres activités ou accords multilatéraux sur l'environnement). L'ONUDI a répondu en 2013 que la mise en œuvre du système serait achevée en 2014.

dépassent les avantages qu'il procure pour la préparation des rapports par l'ONUDI. Le Secrétariat s'est informé au sujet du projet de l'Organisation de passer à une comptabilité analytique. L'ONUDI a répondu que l'Organisation s'est heurtée à certaines difficultés dans la mise en œuvre et qu'elle ne prévoit pas passer à une comptabilité analytique à l'heure actuelle. Le Secrétariat a pris note que l'ONUDI répartit le temps de ses employés entre différents centres de coût. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander à l'ONUDI d'utiliser une comptabilité analytique pour les dépenses de son bureau de base et ses coûts administratifs dans ses futurs rapports. Ou encore, le Comité exécutif pourrait souhaiter aborder la question dans le cahier de charges de l'examen du régime de coûts administratifs et son budget du bureau de base³.

21. Le remboursement des bureaux de pays a été budgété à 3 206 600 \$US pour l'année 2015, mais l'ONUDI estime que le coût réel sera de 1 591 600 \$US. La définition de ce poste budgétaire par l'ONUDI comprend les coûts de la modalité de mise en œuvre utilisée en Chine et une part des coûts du personnel des achats. Le taux de transfert des frais d'agence à la modalité de mise en œuvre en Chine n'a pas été précisé.

22. Les coûts des agences d'exécution ont été évalués à une somme inférieure à la somme budgétée en 2015 et devraient continuer à baisser pour atteindre 2 859 700 \$US en 2016.

23. Le total net des coûts administratifs proposés pour l'année 2016 est de 4,2 millions \$US, légèrement sous les coûts estimatifs de 4,3 millions de 2015.

24. Les ressources du Fonds multilatéral dont l'ONUDI devrait pouvoir profiter pour ses coûts administratifs comprennent à la fois les coûts de base et les coûts d'appui versés à l'agence par rapport aux coûts de projet, plus tout solde de revenus de coûts administratifs non utilisés. Le tableau 4 résume cette information pour les années 2008 à 2015. Les sommes indiquées dans le tableau sont présumées payées, de sorte qu'il peut y avoir un temps de décalage avant que l'ONUDI ait accès à toutes les sommes approuvées.

Tableau 4 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs de l'ONUDI (\$US)

| ONUDI | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015* |
|---|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| Coûts d'appui nets plus les coûts de base | 4 390 277 | 3 083 360 | 5 517 553 | 7 769 805 | 4 479 511 | 4 227 730 | 4 035 539 | 4 848 586 |
| Total des coûts administratifs | 4 957 161 | 5 739 690 | 4 997 692 | 5 489 431 | 5 181 590 | 6 821 000 | 4 531 900 | 4 342 500 |
| Solde par année | -566 884 | -2 656 330 | 519 861 | 2 280 374 | -702 079 | -2 593 270 | -496 361 | 506 086 |
| Solde courant** | 1 828 498 | -827 832 | -307 971 | 1 972 403 | 1 270 324 | -1 322 946 | -1 819 307 | -1 313 221 |

* Comprend les coûts d'appui approuvés à la 74^e réunion et la valeur des coûts d'appui à l'agence et les coûts de base des projets proposés à la 75^e réunion.

** Le Secrétariat a évalué un solde courant de l'ordre de 2 127 930 \$US depuis 2002, mais le chiffre de l'ONUDI a été utilisé au lieu de l'estimation du Secrétariat.

25. Le tableau révèle que l'ONUDI pourrait avoir un solde accumulé négatif à la fin de l'année. L'ONUDI devra générer des coûts d'appui à l'agence et coûts de base d'au moins 5 508 821 \$US en 2016 afin de couvrir les coûts administratifs de 4,2 millions \$US de 2016.

Banque mondiale

26. Le tableau 5 présente le budget des coûts de base et les coûts administratifs fournis par la Banque mondiale.

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/79.

Tableau 5 : Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs de la Banque mondiale pour les années 2011-2016 (\$US)

| Élément de coût | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | | 2016 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Réel | Réel | Réel | Réel | Budget | Estimation | Proposé |
| Éléments de base | | | | | | | |
| Personnel de base et personnel contractuel | 867 586 | 1 184 796 | 984 571 | 1 022 179 | 1 181 000 | 1 120 000 | 1 189 000 |
| Déplacements | 183 893 | 205 425 | 111 021 | 155 778 | 238 000 | 230 000 | 235 000 |
| Espace (loyer et coûts communs) | 47 232 | 55 607 | 56 906 | 44 130 | 59 000 | 48 000 | 54 000 |
| Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.) | 52 953 | 92 303 | 31 169 | 55 508 | 57 000 | 57 000 | 59 000 |
| Services contractuels (entreprises) | 47 491 | 25 769 | 13 389 | 14 828 | 50 000 | 25 000 | 48 000 |
| Remboursement des services centraux du personnel de base | 123 160 | 156 762 | 113 539 | 90 624 | 140 000 | 110 000 | 140 000 |
| Rajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux) par rapport au budget de contrôle | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total des coûts de base | 1 322 315 | 1 720 663 | 1 310 595 | 1 383 047 | 1 725 000 | 1 590 000 | 1 725 000 |
| Retour de fonds | -390 684 | -3 981 | -414 405 | -341 953* | 0 | 0 | 0 |
| Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, comprenant les coûts indirects | 1 725 528 | 1 829 418 | 1 611 939 | 1 298 103 | 1 710 106 | 1 580 000 | 1 627 400 |
| Coûts d'appui à l'agence d'exécution (internes), comprenant les coûts indirects | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Intermédiaires financiers, comprenant les coûts indirects | 160 777 | 121 740 | 10 000 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Récupération des coûts | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Rajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Frais de supervision engagés par le MPM | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total des coûts d'appui administratifs | 2 817 936 | 3 667 840 | 2 518 129 | 2 339 197 | 3 435 106 | 3 170 000 | 3 352 400 |

* Estimation

Coûts de base

27. La somme de 1 725 000 \$US demandée par la Banque mondiale pour ses coûts de base pour l'année 2016 ne comporte aucune augmentation budgétaire par rapport aux sommes demandées depuis 2013. Contrairement au PNUD et à l'ONUDI, la Banque mondiale ne prévoit pas que ses coûts de base dépassent son budget et ne reçoit aucune subvention sous forme de coûts d'appui ni du fonds général de la Banque mondiale.

28. Soixante-neuf pour cent du budget de base proposé pour la Banque mondiale concernent le personnel. Le budget de déplacement représente le deuxième poste budgétaire en importance, à 14 pour cent du budget, suivi par les services centraux (8 pour cent) et le loyer, l'équipement et les services contractuels (3 pour cent chacun).

29. Le budget de personnel proposé représente une augmentation de six pour cent par rapport aux coûts estimatifs de 2015, mais environ le même niveau de financement que le budget de 2015. La Banque mondiale a précisé que son personnel est le même que l'an dernier (huit employés professionnels et deux employés de soutien). Les coûts d'un seul membre du personnel ont été entièrement payés à même les ressources de base du Fonds multilatéral. Les autres membres du personnel ont consacré environ 45 pour cent de leur temps aux activités du Fonds multilatéral en 2014. Les coûts réels de 2014 ont été inférieurs à cause du niveau élevé d'inter-appui offert par le personnel aux projets du Protocole de Montréal, d'autres projets et surtout des fonds bilatéraux pour intégrer les principaux enjeux du Protocole de Montréal aux activités de la Banque mondiale. Le soutien à ces activités se poursuivra jusque vers le milieu de 2016, comme indiqué. Ainsi, il faudra attendre jusqu'en 2017 pour que le temps du personnel payé à même le

budget de base du Protocole de Montréal augmente jusqu'à des niveaux plus réels. Par contre, comme la Banque mondiale utilise une comptabilité analytique, seuls les coûts des activités du Fonds multilatéral seront imputés au budget de base et le solde sera retourné au Fonds.

30. Les coûts de déplacement proposés par la Banque mondiale (235 000 \$US) sont sensiblement les mêmes qu'en 2015 (230 000 \$US) et budgétés pour l'année 2015 (238 000 \$US), mais plus élevés que les coûts de déplacement réels de 2011 à 2014 (de 111 021 \$US à 205 425 \$US). En plus d'assister aux réunions ordinaires des Parties et du Comité exécutif, la Banque mondiale prévoit assister à un plus grand nombre de réunions de réseaux régionaux, ce qui exige le déplacement d'experts du Groupe de ressources sur la couche d'ozone et des cadres supérieurs de la Banque mondiale pour assister à certaines réunions.

31. Les coûts de loyer budgétés représentent 13 pour cent de plus que les coûts estimatifs de 2015. Le remboursement des services centraux représente une augmentation de 27 pour cent par rapport aux coûts estimatifs de 2015. Les coûts d'équipement représentent une augmentation de 4 pour cent par rapport aux coûts estimatifs de 2015. La Banque mondiale a précisé qu'un taux standard est appliqué aux ordinateurs et autres équipement de bureau, à l'entretien et aux réparations, à toutes les unités de la Banque mondiale. Ce poste budgétaire comprend également des coûts récurrents pour des services contractuels, des fournitures pour l'équipement, les communications et les services mondiaux à distance.

32. La Banque mondiale retournera environ 341 953 \$US des coûts de base de 2014 lorsque les données réelles seront connues en 2015. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note, avec satisfaction, que les activités de base de la Banque mondiale étaient de nouveau inférieures aux niveaux budgétés et que la Banque mondiale retournerait les soldes inutilisés.

Total des coûts administratifs

33. Le budget de remboursement des bureaux de pays proposé pour l'année 2016 devrait augmenter de 3 pour cent par rapport aux coûts estimatifs de 2015. Ce poste budgétaire représente pour la Banque mondiale les coûts d'appui reçus des projets approuvés acheminés aux équipes des projets aux fins de supervision et de gestion des projets. Les équipes de projets sont affectées « aux régions », c'est-à-dire le secteur opérationnel de la Banque mondiale.

34. Le total des coûts administratifs est évalué à 3,4 millions \$US en 2016, un peu plus que les coûts estimatifs de 3,2 millions \$US de 2015.

35. Les ressources dont la Banque mondiale devrait profiter pour ses coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui à l'agence, et tout solde de revenus de coûts administratifs non utilisés. Le tableau 6 résume cette information pour les années 2008 à 2015.

Tableau 6 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs de la Banque mondiale (\$US)

| Banque mondiale | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015* |
|---|-----------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Coûts d'appui nets plus les coûts de base | 4 561 866 | 3 100 788 | 1 409 962 | 5 081 556 | 2 351 341 | 4 547 077 | 3 387 443 | 6 124 859 |
| Total des coûts administratifs | 5 454 473 | 3 689 780 | 3 782 549 | 2 817 936 | 3 667 840 | 2 518 129 | 2 339 197 | 3 170 000 |
| Solde par année** | -837 566 | -129 674 | -1 914 001 | 2 263 620 | -1 316 499 | 2 028 948 | 1 048 246 | 2 954 859 |
| Solde courant | 2 326 016 | 2 196 342 | 282 341 | 2 545 961 | 1 229 462 | 3 258 410 | 4 306 656 | 7 261 515 |

* Comprend les coûts d'appui approuvés à la 74^e réunion et la valeur des coûts d'appui à l'agence et les coûts de base des projets proposés à la 75^e réunion.

** Ne comprend aucun solde des années antérieures à 2002.

36. Le tableau 6 indique que la Banque mondiale pourrait accumuler un solde de 7,3 millions \$US selon les sommes approuvées à la 74^e réunion et les sommes proposées à la 75^e réunion. Ce solde couvrirait les coûts administratifs estimatifs de 3,4 millions de 2016.

RECOMMANDATIONS

37. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note :
 - i) Du rapport sur les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/34;
 - ii) Avec satisfaction que les coûts de base de la Banque mondiale étaient de nouveau inférieurs aux sommes budgétées et que la Banque retournerait les soldes non utilisés;
 - b) Envisager d'approuver ou non les budgets des coûts de base proposés de 2 040 715 \$US pour le PNUD, 2 040 715 \$US pour l'ONUDI et 1 725 000 \$US pour la Banque mondiale;
 - c) Prendre en considération les mesures suivantes dans le cahier de charges de l'examen du régime de coûts administratifs et son budget de financement des coûts de base (décision 73/62 d) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/79) :
 - i) Pour le PNUD : Ajouter un poste budgétaire dans la section administrative du modèle de rapport du budget des coûts de base afin de déclarer ces coûts sans l'ajout d'un poste de rajustement; et
 - ii) Pour l'ONUDI : Utiliser un système de comptabilité analytique pour les dépenses de base et les coûts administratifs lors des futurs rapports.
-